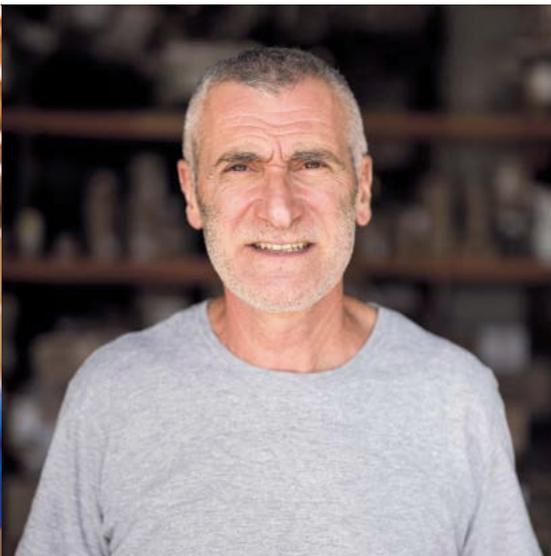




Confédération des  
Grossistes de France

Le commerce de gros

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2023 • 2024



# Le commerce de gros un acteur essentiel de l'économie

Le commerce de gros, acteur clé de l'économie est le premier partenaire des artisans, des cafés, des restaurants, des garages, des cantines scolaires, des pharmacies, etc. et donc de l'activité des territoires et des cœurs de ville. Les entreprises du commerce de gros sont présentes dans toutes les filières de l'économie, partout en France, au plus près de leurs clients professionnels.

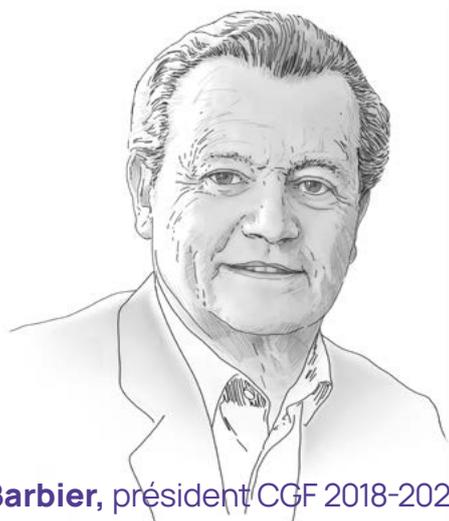
Du fait de leur rôle d'intermédiation entre un amont constitué de producteurs et d'industriels auprès desquels il s'approvisionne, et un aval composé d'une très large gamme d'acteurs professionnels, le commerce gros est un maillon essentiel dans l'économie.

Sélectionner, acheter, entreposer, vendre et livrer des marchandises à des acheteurs et distributeurs professionnels ou à des collectivités, voire à d'autres grossistes et ce, quelles que soient les quantités vendues, telles sont les missions principales du grossiste. « Apporteur de solutions » proposant un service complet, il conseille au quotidien ses clients professionnels.

Acteur engagé dans la transition écologique (logistique urbaine durable, verdissement des flottes, décarbonation, ...), le secteur l'est également en matière de recrutement et de formation de ses salariés. Les entreprises du commerce de gros proposent de réelles opportunités de carrière, avec ou sans diplôme, partout sur le territoire.



<p>Près de <b>160 000</b> entreprises</p> <p>réparties sur l'ensemble du territoire (95 % de TPE &amp; PME)</p> <p>INSEE</p>	<p><b>35 000</b> créations d'entreprises par an</p> <p>INSEE</p>	<p>+ de <b>900</b> milliards d'euros de CA</p> <p>INSEE</p>	<p><b>48 %</b> de la valeur ajoutée du commerce</p> <p>INSEE</p>	<p><b>60 000</b> camions en circulation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 80 % des clients des grossistes en centre-ville</li> <li>• Tournées de livraison : entre 15 et 20 clients, 200 km en moyenne</li> </ul>
	<p><b>30 %</b> de l'emploi salarié du commerce</p> <p>INSEE</p>	<p><b>1 million</b> de salariés</p> <p>INSEE</p>	<p>+ de <b>75 000</b> recrutements par an</p> <p>Enquête BMP/ Pôle Emploi/ BMO</p>	



Philippe Barbier, président CGF 2018-2024

## Deux mandats pour un changement profond

**A**u moment de passer le relai, après 6 années à la tête de la CGF, je suis à la fois ému et fier du chemin parcouru.

Parmi tous les dossiers structurants, je retiendrai la réforme et la modernisation de la CGF qui en fait aujourd'hui une Confédération reconnue, le changement de nom qui a permis de clarifier notre identité, ou encore la montée en puissance de la communication et du lobbying qui confère à notre secteur une visibilité et une notoriété certaines... Le rôle économique du commerce de gros, son caractère essentiel, sa transversalité, sont aujourd'hui parfaitement compris par son écosystème institutionnel. Le travail réalisé en matière de logistique urbaine, la démarche collaborative en filière, la sanctuarisation du régime grossiste... et tant d'autres petites et grandes victoires ! Nous devons consolider nos acquis et attirer toujours plus de talents vers nos formidables métiers.

Notre socle, ce sont nos fédérations ; renforçons encore la diversité des filières car c'est notre force et notre légitimité. C'est complexe et exigeant mais c'est indispensable et passionnant.

Stéphane Antiglio, grâce à son expérience et sa personnalité, saura fédérer et proposer de nouveaux projets stratégiques et collectifs. Il peut compter sur une équipe CGF experte, professionnelle et engagée, que je remercie pour son implication durant ces deux mandats.

Être grossiste est une passion, diriger ce collectif qu'est la Confédération des Grossistes de France a été un honneur.

**“ Le rôle économique du commerce de gros, son caractère essentiel, sa transversalité, sont aujourd'hui parfaitement compris.”**



Stéphane Antiglio, président CGF 2024

## Intensifier notre action... dans la continuité

**J**e suis particulièrement heureux et honoré de rejoindre la présidence de la CGF et remercie les fédérations pour leur confiance.

Ensemble (équipe des permanents, nouveau Bureau Exécutif, Présidents, Délégués Généraux et contributeurs des différentes fédérations) nous allons poursuivre le formidable travail de modernisation en profondeur accompli sous l'impulsion de Philippe Barbier ayant installé la CGF comme une organisation professionnelle de référence dans le paysage institutionnel. La Confédération est en ordre de marche, incontournable et représentative de la diversité de notre secteur. Un grand bravo et mes chaleureux remerciements à Philippe pour son action et sa confiance.

**“ La CGF doit conserver son rôle « ombrelle » en travaillant sur les sujets transversaux qui touchent à l'ADN commun des 30 fédérations.”**

Le renouvellement de l'Assemblée nationale va néanmoins nous pousser à refaire œuvre de pédagogie et de force de conviction. Dans la continuité de l'action engagée, il est en effet indispensable d'affirmer le rôle clé du commerce de gros dans les territoires partout en France, mais aussi de démontrer sa place essentielle dans toutes des filières de l'économie. Autres axes : pérenniser le statut grossiste (rien n'étant jamais acquis), amplifier l'accompagnement des entreprises du commerce de gros sur les sujets environnementaux, promouvoir nos métiers et attirer les talents grâce à des démarches volontaristes.

La CGF doit conserver son rôle « ombrelle » en travaillant sur les sujets transversaux qui touchent à l'ADN commun des 30 fédérations et contribuer ainsi au succès de ces dernières et de leurs adhérents. Notre ambition commune doit être de renforcer le rôle de représentation et de défense des intérêts du commerce de gros, afin d'accroître notre influence auprès des pouvoirs publics.

Nos 30 fédérations sont au cœur de ce projet. Mobilisons ensemble nos énergies pour l'intérêt collectif des Grossistes de France.

# Le Bureau exécutif de la CGF

Juin 2024



**Stéphane Antiglio**  
Président



**Bruno Aussant**  
SNDP



**Thierry Drecq**  
UDINAP



**Éric Dumont**  
UNCGFL



**Philippe Jouveaux**  
FND



**Valérie Lachenal**  
FFQ



**Alain Landec**  
FEDA



**Jean-Pascal Montaner**  
DISTRIPRO



**Hervé de Montclos**  
FENNTISS



**Marc Hoeschen**  
CSR



**Alain Rosaz**  
FICIME



**Pierre Toffoli**  
NAVSA

## Les commissions de la CGF

### Commission des Affaires économiques

Président : Jacques-Olivier Boudin, UNCGFL

Rapporteur CGF : Pierre Perroy

### Commission Fiscale

Président : Bruno Gibaru, FEDA

Rapporteur CGF : Pierre Perroy

### Commission Transport & Logistique

Président : Laurent Mitais, FICIME

Rapporteur CGF : Christian Rose

### Commission Inter-CCN

Rapporteur CGF : Marie Vallon

### Commission Environnement

Rapporteur CGF : Nathalie Fussler

### Commission Emploi & Formation

Présidente : Martine Chavaudret, UNCGFL

Rapporteur CGF : Assia Kloul

### Commission Communication

Président : Alain Landec, FEDA

Rapporteur CGF : Fanny Pollet

### Commission Affaires publiques

Rapporteur CGF : Kristelle Hourques

## Les principaux mandats de la CGF

Le commerce de gros dispose d'une cinquantaine de mandats au sein d'instances consultatives ou organismes professionnels sur les thématiques sociales, fiscales, économiques, RSE et développement durable, RH et formation..., notamment : MEDEF, FRANCE LOGISTIQUE, CEPC (Commission d'examen des pratiques commerciales), Observatoire des Délais de paiement, Comptes Commerciaux de la Nation, CNC (Conseil national du Commerce), CNA (Conseil national de l'Alimentation), CNRC (Conseil national de la restauration collective), AKTO, Comité technique National de l'assurance maladie, Commission inter-filières des REP (CIFREP), Commission nationale consultative "Commerce"...



# Les 30 fédérations adhérentes

- ✓ Association Française des Distributeurs de Papiers et d'Emballages (AFDPE)
- ✓ Association nationale des Expéditeurs et Exportateurs en Fruits et Légumes (ANEEFEL)
- ✓ Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP)
- ✓ Chambre Syndicale du Commerce de Gros et du Commerce International d'Alsace Lorraine
- ✓ Fédération nationale de Vente et Services Automatiques (NAVSA)
- ✓ Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Équipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM)
- ✓ COMIDENT (produits et matériaux dentaires)
- ✓ DISTRIPRO (Boissons)
- ✓ Fédération de la Distribution Automobile (FEDA)
- ✓ Fédération des Distributeurs Alimentaires Spécialisés (FEDALIS)
- ✓ Fédération des Distributeurs d'Équipements et Solutions électriques, Génie Climatique et Sanitaires (COEDIS)
- ✓ Fédération des Entreprises Industrielles et Commerciales Internationales de la Mécanique et de l'Électronique (FICIME)
- ✓ Fédération des Grossistes en Fleurs Coupées et Plantes en Pots (FGFP)
- ✓ Fédération des Marchés de Gros de France (FMGF)
- ✓ Fédération Française de la Quincaillerie, des Fournitures pour l'Industrie, le Bâtiment et l'Habitat (FFQ)
- ✓ Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO)
- ✓ Fédération Française des Syndicats de Courtiers en Marchandises (FFSCM)
- ✓ Fédération nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros (FEDEPOM)
- ✓ Fédération nationale de la Décoration (FND)
- ✓ Fédération nationale des Syndicats de Commerce en Gros en Produits Avicoles (FENSCOPA)
- ✓ Fédération nationale du Tissu (FENNTISS)
- ✓ Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion (SICR)
- ✓ Syndicat national des Dépositaires de Presse (SNDP)
- ✓ Syndicat des entreprises françaises des viandes (CULTURE VIANDE)
- ✓ Syndicat national des Grossistes en Fournitures Générales pour Bureaux de Tabac (SNGFGBT)
- ✓ Union des Distributeurs Non alimentaires Professionnels (UDINAP)
- ✓ Union Générale des Syndicats de Grossistes du MIN de Rungis (UNIGROS)
- ✓ Union nationale de Commerce de Gros de Fruits et Légumes (UNCGFL)
- ✓ Union Professionnelle de la Carte Postale (UPCP)
- ✓ Union Professionnelle des Grossistes en Confiserie et Alimentation Fine (UPGCAF)

## Le Conseil des fédérations

Cette instance statutaire est constituée des présidents et délégués généraux des organisations professionnelles membres. C'est un lieu d'information, de consultation et d'échanges entre les fédérations. Les réunions se tiennent 4 fois par an, en alternance avec le Bureau exécutif.

# Une équipe d'experts au service des adhérents



## Direction générale

**Isabelle Bernet-Denin**  
Directrice générale

**Muriel Mezenen Zolli**  
Assistante de direction

**Jordan Caillaud**  
Directeur Administratif et Financier

## Département Affaires publiques

**Kristelle Hourques** | Directrices des Affaires publiques

## Département Communication

**Fanny Pollet** | Directrice de la Communication  
**Eléonore Rousseau** | Chargée de Communication

## Département des Affaires économiques et fiscales

**Pierre Perroy** | Directeur  
des Affaires économiques  
et fiscales  
**Emma Pourageaud** | Juriste  
en droit économique  
des affaires

## Département des Affaires sociales, emploi & formation

**Marie Vallon** | Directrice  
des Affaires sociales  
et de la formation  
**Marie Guedeney** | Juriste  
en Droit Social  
**Assia Kloul** | Cheffe de projet  
Attractivité - Emploi -  
Formation

## Département Transport & Logistique

**Christian Rose** | Directeur  
Transport & Logistique  
**Vincent Baldy** | Chargé  
de mission transport  
et environnement  
(Programme EVE 2)

## Département Environnement

**Nathalie Fussler**  
Directrice  
Environnement



# Entretien avec

Isabelle Bernet-Denin,  
directrice générale de la CGF

## Quelle est la tonalité de l'année écoulée ?

Le premier mot qui me vient à l'esprit est « intense » ... Les activités des grossistes sont interdépendantes de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les 160 000 entreprises du secteur sont donc directement impactées par des problématiques nationales comme la crise agricole, la baisse de la consommation alimentaire, le recul du bâtiment, par l'inflation, mais également par un contexte géopolitique durablement instable et préoccupant.

## Quelles sont les grandes thématiques transversales qui préoccupent les entreprises du commerce de gros ?

Il y en a beaucoup ! Mais je voudrais revenir sur deux d'entre elles.

Les sujets liés à **l'environnement et à la RSE** sont de plus en plus prégnants pour les professionnels comme ils le sont dans la société, c'est pourquoi la CGF a créé cette année un département dédié. Conscients de l'importance de leur rôle dans la transition écologique, les grossistes sont acteurs du changement : décarbonation et verdissement des flottes, déchets, réemploi, éco-conception et montée en puissance des REP... La CGF est sur tous les fronts pour faire valoir la spécificité des grossistes et construire des solutions opérationnelles et réalistes.

Autre thème clé : **l'emploi**. 58 %\* des chefs d'entreprise du secteur déclarent rencontrer des difficultés pour recruter. Cette année, la CGF a signé une convention

cadre nationale avec France Travail qui va permettre une meilleure connaissance réciproque en valorisant les nombreux atouts des métiers du secteur et en encourageant les chefs d'entreprises à avoir recours à France Travail ; seuls 30 % des entreprises en utilisent les services mais 87% d'entre elles en sont satisfaites.

## Quels ont été les « dossiers chauds » de l'année pour la CGF ?

Toujours et encore, **la défense du régime grossiste** pourtant sanctuarisé dans la loi Descrozaillie il y a un an à peine, mais que la **crise agricole** vient requestionner. Les relations commerciales entre les grossistes et le monde agricole fonctionnent car elles sont équilibrées et pérennes. Nous avons plaidé notre cause au niveau institutionnel et continuerons de le faire activement. Deuxième « gros dossier », **les JOP de Paris 2024**. La CGF a anticipé les très forts impacts sociaux et opérationnels de cet événement majeur pour les grossistes et conçu des outils d'information pour nos adhérents : webinaires, FAQ, guide pratique actualisé, qui sont plébiscités.

## Comment évolue l'organisation de la CGF ?

Avec la création cette année du **département Environnement** et un premier séminaire RSE des directeurs généraux des fédérations en avril 2024, la CGF déploie une approche dédiée et très opérationnelle. **L'équipe est au complet**, experte sur l'ensemble des sujets, stable et engagée au service des fédérations. Elle corres-

pond à l'organigramme cible souhaité par le Bureau exécutif en 2019 et aux attentes exprimées par les adhérents lors de la réforme. La CGF a aujourd'hui, le niveau de maturité et de compétences, d'expertise et de professionnalisme nécessaires pour répondre à la complexité et la multiplicité des sujets à traiter.

## Et la suite ?

Nous allons poursuivre activement notre travail de veille, de lobbying, d'information et de communication, avec cette volonté permanente de déployer avec les fédérations une fluidité des échanges, une **co-construction**, une facilité d'accès et une écoute mutuelle qui permettent d'établir des relations efficaces et vertueuses.

Six années intenses de travail en binôme avec Philippe Barbier ont porté leurs fruits. La CGF est transformée, sa réputation et son influence solidement installées. Nous sommes connus et reconnus par les décideurs économiques et politiques et je veux saluer ici le travail des huit commissions dont l'action est indispensable et directement en prise avec la réalité du terrain.

Enfin, l'arrivée d'un nouveau président et d'un nouveau Bureau exécutif, est un moment important qui va apporter une vision renouvelée de la CGF, construite sur des fondamentaux solides. Ce changement de paradigme sera, j'en suis certaine, source d'idées, de méthodes et d'approches toujours plus innovantes, au service des fédérations adhérentes et du développement de l'activité des grossistes de France.

# Les temps forts 2023•2024

L'ANNÉE ÉCOULÉE (JUN 2023-JUN 2024) A ÉTÉ MARQUÉE PAR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS POUR LA CGF ET LES FÉDÉRATIONS. RETOUR SUR LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS.



**20 septembre 2023**  
**Bureau Exécutif au Sénat**  
 (à l'invitation de la délégation sénatoriale aux entreprises)

**19 décembre 2024**  
**Mondial des métiers à Lyon**  
 (Stand commerce de gros)



**21 septembre 2023**  
**Visite parlementaires chez les grossistes alimentaires de Rungis et début du Tour de France des grossistes**



**18 janvier 2024**  
**Cérémonie des vœux de la CGF**  
 au sein de la CCI Paris Île-de-France



**5 octobre 2023**  
**Lancement du Label « grossistes » Objectif CO<sub>2</sub>**  
 (Programme CEE)



**9 novembre 2023**  
**Journée France Logistique à l'Assemblée nationale**  
 Quelle planification écologique pour la filière transports et logistique ?

**7 février 2024**  
**Colloque juridique CGF sur le régime grossiste**  
 et présentation du Guide pratique des relations commerciales avec les grossistes



**10 avril 2024**

**Petit-déjeuner parlementaire  
sur le thème des relations  
commerciales**



**21 mars 2024**

**Déjeuner presse  
CGF annuel**  
à l'Hôtel de Poulpry

**11 avril 2024**

**Lancement du Guide  
pratique CGF sur les  
Jeux Olympiques 2024**



**24 février 2024**

**Participation  
de la CGF au Salon  
International  
de l'Agriculture**



**24 avril 2024**

**Séminaire RSE  
des fédérations**

**22 février 2024**

**Lancement de la  
photothèque  
des métiers du  
Commerce  
de gros**



**13 mai 2024**

**Signature de la convention  
cadre nationale  
CGF-France Travail**



# Influencer

MALGRÉ LE POIDS DE LA PROFESSION ET SON MAILLAGE TERRITORIAL ET SECTORIEL, LE COMMERCE DE GROS DOIT POURSUIVRE SANS RELÂCHE SON TRAVAIL DE NOTORIÉTÉ ET D'INFLUENCE AUPRÈS DES DÉCIDEURS INSTITUTIONNELS, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES.

## Affaires publiques

### Les grossistes (enfin !) écoutés et reconnus

Gouvernement, parlement, administrations centrales... Cette année a été marquée par une augmentation significative de l'écoute et de la visibilité du commerce de gros dans la sphère institutionnelle. Les amendements de la CGF sont systématiquement portés, le point de vue du secteur intégré dans les rapports d'information, les demandes pro-actives d'auditions et de rendez-vous par les parlementaires

et les cabinets ministériels se multiplient. Le travail est constructif et collaboratif avec la DGE. Plus de fluidité, plus de proximité, plus de résultats concrets : c'est le fruit du travail de fond de la CGF et des fédérations qui ont intensifié leurs actions et développé les moments d'échanges notamment au sein des commissions thématiques.



- Fil rouge : **une newsletter mensuelle** pour les parlementaires est adressée par la CGF aux 925 députés et sénateurs, et fait le point sur l'actualité des grossistes en deux ou trois articles.



- 360° : Publication d'une « **Présentation du commerce de gros** » pour les institutionnels, envoyée aux sénateurs élus ou réélus en septembre 2023.



- Formule : **Petit-déjeuner parlementaire** : 10 institutionnels ont participé à celui sur EGalim et les négociations commerciales en avril dernier.



- Participation de la CGF à la « **Conférence des solutions pour la restauration collective** » le 2 avril 2024.



## Proximité

### « Tour de France des grossistes » : les parlementaires avec nous sur le terrain

Le « Tour de France des grossistes » propose aux parlementaires des visites d'entreprise partout en France. Objectifs : leur faire découvrir les activités logistiques, commerciales, transport, d'une entreprise du commerce de gros « en vrai », leur fournir une meilleure compréhension du rôle des grossistes dans l'économie locale et nationale et des enjeux auxquels ils sont confrontés... Région parisienne, Haut-Rhin, Alpes-Maritimes... Plusieurs visites ont eu lieu cette année et beaucoup d'autres sont programmées.

## C'est fait

### LFSS 2024 :

Obtention de la pérennisation de la collecte de la contribution conventionnelle au dialogue social par les OPCO

### Loi de finances 2024 :

Obtention du suramortissement des investissements pour les opérations de rétrofit

### ANI - février 2023 :

Expérimentation de la mise en place d'un dispositif de partage de la valeur dans les entreprises moins de 50 salariés

**46**  
fiches HATVP complétées et transmises par la CGF à l'instance dédiée pour l'année 2023

# Alerter

DE NOMBREUSES DÉCISIONS LÉGISLATIVES, ADMINISTRATIVES, POLITIQUES OU FISCALES SONT SUSCEPTIBLES D'IMPACTER DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LES ENTREPRISES DU COMMERCE DE GROS ET DE REMETTRE EN CAUSE UN ÉQUILIBRE FRAGILE ET VERTUEUX. LA CGF INTERVIENT AUPRÈS DES DÉCIDEURS POUR LES ALERTEUR.

## Négociations Commerciales

### LES GROSSISTES DÉFENDENT (TOUJOURS ET ENCORE) LEURS SPÉCIFICITÉS

La récente crise agricole a remis au premier plan les négociations commerciales. Alors que Gabriel Attal a missionné des députés pour mettre à plat les lois EGAlim, la CGF rappelle que les grossistes ont des relations commerciales équilibrées et pérennes avec leurs fournisseurs et le monde agricole. Fondamentalement différents, les grossistes respectent les prix des matières premières et cherchent avant tout à garantir la disponibilité, la qualité, la diversité et la traçabilité des produits pour répondre aux besoins de leur clients professionnels et les livrer en temps et en heure. Sanctuarisé il y a un an dans la loi dite « Descrozaillie », le régime spécifique des relations commerciales avec les grossistes encadre efficacement des bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves. En l'absence de difficultés, pourquoi changer les règles du jeu ?

## Congés payés

### Nouvelle donne

La jurisprudence de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 et la loi de mise en conformité au droit européen modifient de façon substantielle le calcul des congés payés, en particulier en cas d'arrêt de travail. Afin d'accompagner au mieux ses adhérents, la CGF leur a proposé un éventail complet de solutions : webinaires, une FAQ dédiée et évolutive, formation sur le sujet en juillet et une réunion d'actualité sociale dédiée en octobre 2023.

## Chargement-Déchargement

### La CGF dénonce un projet de rapport à charge

La CGF s'est fortement mobilisée fin 2023 contre un rapport demandé par Clément Beaune, proposant d'interdire purement et simplement aux 50 000 conducteurs-livreurs de participer au chargement et au déchargement des marchandises qu'ils livrent au quotidien aux clients des cafés, restaurants, garages, pharmacies, entreprises du bâtiment, industries, etc. Assurant ainsi un service indispensable. Considérant cette proposition comme une ingérence inacceptable dans le dialogue social de la branche, une méconnaissance totale de la réalité du terrain, mais aussi une menace existentielle sur le secteur du commerce gros, son équilibre économique et 50 000 de ses emplois, la CGF a appelé à l'abandon pur et simple de cette proposition.



## ZFE-m

### TRAVAUX INSTITUTIONNELS & LOGISTIQUE URBAINE : LA CGF EN PREMIÈRE LIGNE

Avec 80 % de leurs clients implantés en zone urbaine, les grossistes sont directement concernés par les enjeux de logistique sur lesquels la CGF se mobilise au quotidien. La mise en place des ZFE-m, dispositif soutenu par l'État destiné à faire baisser les émissions de polluants en ville, en limitant la circulation de certains véhicules, est donc un enjeu majeur pour la profession.

Le parlement s'est emparé du sujet ciblé des ZFE-m auquel la CGF a contribué au travers d'une note de position remise à la Mission « Flash » de l'Assemblée Nationale. Le Comité ministériel sur la qualité de l'air en ville de mars 2024 a été l'occasion de diffuser 2 feuillets pratiques pour la mise en place des ZFE à destination des collectivités. Enfin, la CGF a assuré jusqu'en octobre 2023 l'animation du comité de liaison des acteurs économiques de la logistique urbaine ; lequel a élaboré une note de position sur les ZFE-m.

## APER\* et les ombrières

### L'évidence fait loi... ?

L'article 40 de la loi APER imposera aux parcs de stationnement extérieurs d'être équipés dès 2026 d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables sur 50 % de leur surface. C'est au nom du bon sens, que la CGF et les organisations professionnelles du transport (FNTR, FNTV, OTRE et TLF) ont plaidé auprès du ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour l'exclusion des parcs de stationnement poids lourds du champ d'application de la loi... face, entre autres, à l'impossibilité flagrante de faire cohabiter les poteaux pour ombrières et les espaces de circulation des poids lourds.

# Anticiper

L'ACTIVITÉ DES GROSSISTES PRÉSENTE, DANS UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, NÉCESSITE D'ANTICIPER LES NOMBREUX CHANGEMENTS SUSCEPTIBLES DE FAIRE ÉVOLUER OU MODIFIER SES PROCESS. C'EST POURQUOI, DANS UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION CONSTANTE, LA CGF EXERCE UNE VEILLE ACTIVE.



JOP 2024

## Préparation olympique pour les grossistes

La CGF, très tôt et très intensément mobilisée, a favorisé la concertation interprofessionnelle et le dialogue public/privé pour faire face aux enjeux logistiques des JOP 2024, en participant dès sa création au comité de concertation LUJOP de la Métropole du Grand Paris dont elle co-anime un groupe de travail. Elle a créé en février 2023 un GT ad hoc, anime plusieurs webinaires ouverts à toutes les entreprises grossistes sur les règles applicables aux activités logistiques et a réalisé un Guide pratique sur la logistique du quotidien durant les JOP 2024 : les entreprises sont informées et équipées pour s'organiser et limiter au maximum l'impact de l'événement sur leur activité.



Accéder au guide ici.

**+ de 1000** téléchargements du guide

Loi de Finances

## La stabilité est la première des simplifications

La stabilité bienvenue de la fiscalité nationale apporte de la visibilité et ne rime pas avec inactivité côté CGF. La Commission fiscale est très active sur l'ensemble des dossiers susceptibles d'impacter le corpus de règles applicables aux grossistes : report de la réforme de la facturation électronique, baisse des impôts de production avec la disparition programmée de la CVAE, loi de simplification, révision des seuils,... La CGF est force de propositions et défend par exemple l'idée de crédits d'impôts pour le verdissement des flottes. Les sujets sont nombreux et le chemin est long pour réduire l'écart du poids de la fiscalité des entreprises entre la France et ses voisins.

En ligne avec ...

## Commission fiscale du MEDEF

La CGF siège au sein de la Commission fiscale du MEDEF, co-présidée par Philippe Barbier, dont l'objectif est d'établir, grâce au travail de ses comités thématiques, une doctrine fiscale et des actions communes sur l'ensemble des sujets à impact en matière de fiscalité et de compétitivité.

Verdissement des flottes

## Soyons réalistes !

Mobilisée de longue date au sein des différents groupes de travail portant sur la décarbonation, la CGF s'est opposée à la proposition de loi Adam qui venait multiplier les contraintes de manière contradictoire avec les mesures existantes. Elle était par ailleurs contre-productive au vu de la maturité du marché. La CGF a proposé plusieurs amendements visant à supprimer la nouvelle trajectoire proposée ainsi que les sanctions associées et a prôné le mix énergétique.

Facturation électronique

## Report et vigilance...

C'est confirmé, la facturation électronique obligatoire est reportée au 1<sup>er</sup> septembre 2026 pour les grandes entreprises et au 1<sup>er</sup> septembre 2027 pour les PME. Impliquée dans la mission facturation de Bercy, la CGF va mettre à profit ce délai pour maintenir la mobilisation des professionnels et poursuivre information et l'accompagnement sur les enjeux de ce changement.

Marchés Publics

## Restauration collective

Comment mettre en place efficacement les éco-contributions de la nouvelle REP en restauration collective ? Les échanges se poursuivent avec le CNRC, l'OECP et la DAJ\* afin d'accompagner les acheteurs publics en mettant des outils pratiques à leur disposition.

\*Conseil national de la Restauration Collective, Observatoire Economique de la Commande Publique, Direction des Affaires Juridiques

# Construire

POUR CONSTRUIRE LE COMMERCE DE GROS DE DEMAIN, LA CGF ENGAGE AVEC LES FÉDÉRATIONS UNE RÉFLEXION DE FOND ET MET EN PLACE DES ACTIONS, INNOVANTES ET ADAPTÉES À L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ COMME AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS.



## RSE

### Un séminaire inaugural

Le séminaire RSE du 24 avril est le premier acte fort du nouveau département Environnement de la CGF. Il a permis aux 15 délégués généraux de fédérations présents de revenir sur les notions clés (développement durable, normes, REP, parties prenantes, etc.) et de partager sur les sujets sociaux, environnementaux et sociétaux que recouvre la RSE. Des témoignages d'entreprises (Pomona et Pia Gazil/Solmur Distribution) sur la mise en place de la politique RSE dans un groupe et dans une PME ont éclairé la thématique de manière concrète.

## Multiplication des REP

### Stop ou encore ?

La mission parlementaire d'évaluation de la Loi AGECE, fin 2023 et la mission interministérielle d'inspection des filières début 2024, ont permis aux entreprises du commerce de gros de faire le point sur leur compréhension et les conséquences des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) – un grand nombre d'entre elles les concernant. Et leur constat est sans appel : celui de la complexité ! La CGF a donc demandé de la simplification, auprès des différents rapporteurs et du Gouvernement dans le cadre du projet de loi Simplification de fin avril 2024 ; mais aussi une meilleure communication, faute de quoi le risque est réel d'un désinvestissement des professionnels !

## EDEC RETN

### Le bon chemin... pour l'emploi et les compétences

L'EDEC<sup>1</sup> négocié et signé en 2021 par la CGF avec AKTO et l'État, accompagne les entreprises du secteur de la distribution du second œuvre du bâtiment et de l'industrie (fédérations COEDIS et FND) dans le maintien et le développement des compétences des salariés pour répondre aux enjeux de la rénovation énergétique et de la transformation digitale. Prolongé jusqu'en décembre 2024, l'EDEC Rénovation Énergétique et Transition Numérique (RETN) porte ses fruits et a déjà permis de créer, entre autres, un référentiel RSE des outils, ainsi que des vidéos immersives 360° pour promouvoir le secteur et attirer les talents...



## Environnement et RSE

### Naissance d'un département 100% dédié



RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises), derrière l'acronyme une réalité riche et protéiforme qui prend de l'ampleur au rythme des problématiques environnementales et des évolutions de fond de la société. Conscient de cette réalité et de son impact croissant sur l'activité des entreprises du commerce de gros, le Bureau exécutif de la CGF a choisi de scinder les sujets Transport et Environnement pour créer un département dédié. CSRD, devoir de vigilance, suivi des filières REP, décret tertiaire,... sont à l'ordre du jour.

1. Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

# Communiquer

LA CGF A ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UNE DÉMARCHE PRO-ACTIVE DE COMMUNICATION QUI PERMET DE DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU COMMERCE DE GROS, SES SPÉCIFICITÉS ET SON ACTUALITÉ VIS-À-VIS DE L'ENSEMBLE DE SES PUBLICS GRÂCE, ENTRE AUTRES, À UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE.

## BtoB News

### L'âge de raison

La parution du 50<sup>e</sup> numéro du magazine trimestriel de référence de la profession grossistes est symbolique de sa maturité : en presque 20 ans d'existence, il a su évoluer, élargir son lectorat et renforcer sa ligne éditoriale pour accueillir aujourd'hui dans ses pages de nombreux experts, des ministres et grands témoins. Pour que son contenu et sa forme soient toujours en ligne avec les attentes de ses lecteurs, grossistes ou décideurs économiques et politiques et que le BtoB News soit plus que jamais un outil d'information et d'influence au service de l'image du commerce de gros, le magazine continue et continuera d'évoluer au gré de l'actualité...



## Site internet CGF

### Un site en ligne avec ses publics

Lancé il y a un an, le nouveau site internet CGF a trouvé ses publics. Il est doté d'un espace dédié au grand public où la pédagogie est de mise et d'un accès réservé aux fédérations adhérentes, où le site propose l'ensemble des ressources, chiffres, positions, et outils nécessaires aux professionnels. Après une année en ligne, le site CGF a été visité plus de 22 000 fois. Une tendance qui ne se dément pas et des thèmes phares comme le Guide pratique JOP ou celui sur les négociations commerciales.

[www.cgf-grossistes.fr/](http://www.cgf-grossistes.fr/)

## Photothèque

### Le vrai visage des grossistes de France

Comment représenter une réalité aussi diversifiée que celle du commerce de gros en France aujourd'hui ? En allant sur le terrain photographier le quotidien de grandes et petites entreprises, leurs collaborateurs et leurs métiers, partout en France. Pendant 1 an, le photographe Nicolas Kalogeropoulos, accompagné des équipes de la CGF, a sillonné le territoire, visité et photographié 25 entreprises de tous secteurs pour un résultat plus vrai que nature. Avec plus de 600 photos disponibles sur le site CGF, à l'usage des fédérations adhérentes, la photothèque thématique de la CGF est riche, diversifiée et complète : elle permet d'illustrer tous les supports avec sincérité et réalisme, et de mieux faire comprendre les métiers, les secteurs et la place des grossistes en France à un large public.

## Relations Médias

### Une visibilité et une notoriété en hausse pour le Commerce de Gros

Les relations avec les médias déployées par la CGF, en lien avec l'agence Comfluence, développent la notoriété et la réputation du commerce de gros, auprès de publics professionnels, et d'un public plus large. Des thématiques grand public comme les JOP 2024 par exemple, ont suscité l'intérêt de la presse généraliste, des rendez-vous individuels entre le président de la CGF et des journalistes ont permis d'installer une relation qualitative et durable et la parution de tribunes thématiques régulières sur la logistique urbaine, le verdissement des flottes ou les relations commerciales ont démontré l'engagement du secteur sur des sujets structurants.

Enfin, le déjeuner presse annuel a permis de présenter les résultats du Baromètre d'activités et d'échanger sur l'actualité très riche avec 12 journalistes de la presse généraliste et professionnelle présents.

## Réseaux sociaux

### Dynamique numérique

L'actualité nourrie et le souhait permanent des équipes de la CGF de partager en temps réel les activités clés du secteur se lisent dans les chiffres. Toujours plus de followers pour suivre l'actualité mais aussi approfondir la connaissance de sujets stratégiques grâce à des formats vidéos, des entretiens des membres du Bureau exécutif sur « Le Commerce de gros en 2030 » ou encore des vignettes avec des chiffres clés du secteur...

 **3 220**   
+ 43 % vs juin 2023

 **1 256** 

# Attirer & former les talents

ATTIRER PLUS DE TALENTS, PROMOUVOIR LES MÉTIERS, CONSOLIDER LES COMPÉTENCES ET S'ADAPTER AUX GRANDS CHANGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ POUR RECRUTER, ÉVOLUER ET SE DÉVELOPPER... LA CGF AGIT ET INNOVE POUR RÉPONDRE À CE QUI EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PRIORITÉS MAJEURES DES GROSSISTES.

## Recruter

### Convention France Travail : des recrutements à la clé

La CGF et France Travail ont signé le 13 mai 2024 au sein de l'entreprise ESTIVIN à Tours une convention cadre détaillant les conditions et le plan d'actions d'un partenariat de long terme. Il vise à faire connaître les métiers du commerce de gros aux demandeurs d'emploi et les solutions efficaces et innovantes proposées par France Travail aux chefs d'entreprises du secteur. L'action de France Travail dans l'accompagnement des entreprises du commerce de gros et la sensibilisation des demandeurs d'emploi aux opportunités du secteur permettront de répondre aux besoins des grossistes qui sont encore 58% à rencontrer des difficultés de recrutement selon le Baromètre d'activités du commerce de gros pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## Formation professionnelle

### Les CQP évoluent

Les CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) permettent de mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises des commerces de gros, de sécuriser les parcours et favoriser l'évolution professionnelle des salariés. La branche des commerces de gros mène une politique volontariste de certification depuis 2007. En 2024, à la demande des partenaires sociaux, les CQP de la branche évoluent ; 6 sont désormais accessibles dans les domaines de la vente et de la logistique.



## Formation

### CGF CAMPUS

#### mise sur une offre élargie

En 2023, plus de 60 personnes ont suivi des formations proposées par CGF Campus, l'organisme de formation de la CGF, certifié par Qualiopi, sur des thématiques variées comme les dispositions de la CCN 3044, les négociations commerciales, ou encore la prévention du harcèlement. Mais c'est la formation « Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité », créée cette année qui a rencontré le plus grand succès avec 24 participants ! CGF Campus a également organisé 15 sessions de formation « Évaluateurs de CQP » qui ont réuni une centaine de personnes.

[www.cgfcampus.fr](http://www.cgfcampus.fr)



## Attractivité des métiers

### Salons étudiants : au contact des jeunes

Construire et développer la notoriété et l'attractivité des métiers auprès des jeunes passe par un contact direct, ludique et pédagogique. Cette année le commerce de gros a participé, dans toute la France, à de nombreux salons sur le stand de l'OPCO AKTO. Aventure des métiers, Mondial des métiers, Jeunes d'Avenir... : à chaque fois, quiz, animations, vidéos et contacts avec des professionnels sont une formule gagnante pour créer des vocations.

Rapport de branche  
(Commerces de gros)

**94%**  
des salariés  
de la branche sont en CDI

**95%**  
des salariés  
travaillent à temps plein

Ancienneté moyenne :

**8,5 ans**

**86 117**

salariés formés  
dans les entreprises des  
commerces de gros

**14 158**

recrutements  
en alternance  
dont :

**1 130**

recrutements en contrat  
de professionnalisation

**13 028**

recrutements en contrat  
d'apprentissage

# Négocier, conseiller

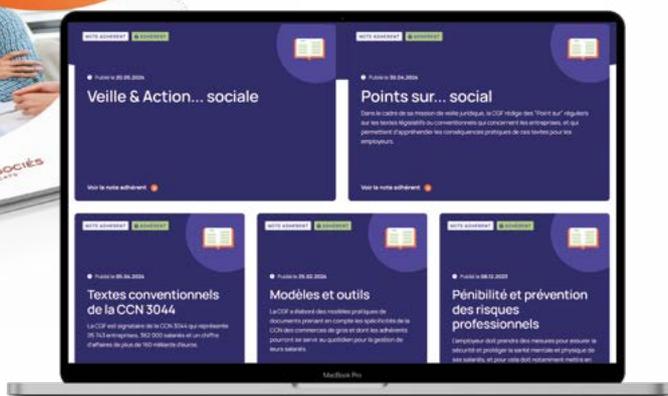
LA CGF S'ATTACHE À DÉVELOPPER UN DIALOGUE SOCIAL CONSTANT ET CONSTRUCTIF AVEC LES PARTENAIRE SOCIAUX DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE COMPLEXE. AU PLUS PRÈS DES FÉDÉRATIONS, LA CONFÉDÉRATION CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES À TRAVERS DES CONSULTATIONS JURIDIQUES ET DES OUTILS PRATIQUES.

## Accords de branche - CCN 3044

### Un dialogue social de branche dynamique

L'année a été marquée par la signature de plusieurs accords importants :

- Un accord relatif à la prévoyance des non-cadres qui améliore les garanties décès et invalidité et intègre la rente éducation dans les garanties de base obligatoires
- Un avenant du 24 janvier 2024 relatif au CQP commercial itinérant clientèle professionnel
- Un accord relatif à l'adoption et l'évolution du CQP commercial itinérant clientèle professionnel
- Un accord salaires qui revalorise les minima conventionnels de 1,8% au 1<sup>er</sup> mars 2024
- Un accord d'actualisation relatif à la formation professionnelle et à la Pro A.



## Accompagner

### Des outils pratiques

Pour accompagner les fédérations et leurs professionnels adhérents, dans l'analyse de nouveaux textes et dispositions, nombreux et complexes, mais aussi dans la mise en pratique de leurs obligations, la CGF a déployé cette année une gamme complète d'outils de soutien et d'accompagnement : Foire Aux Questions, guides pratiques thématiques, modèles de documents sociaux (contrats de travail, courriers disciplinaires et de licenciement etc...) et la convention collective 3044 annotée.



## Consultations juridiques

### « SVP, j'écoute »

Le département social de la CGF a traité plus de 700 consultations juridiques, principalement sur les minima conventionnels et les garanties conventionnelles ; la durée du travail - notamment les arrêts de travail et les congés payés, suite à la jurisprudence de la Cour de cassation de septembre 2023 - et les élections professionnelles...

Quant au SVP fiscal et économique, les demandes ont principalement porté sur les marchés publics/réunion des prix, les contrats, les factures et délais de paiement ou encore le droit des sociétés.

Côté Environnement, les questions sur les obligations environnementales des entreprises, sur les filières à responsabilité élargie du producteur (REP) ainsi que l'application du décret tertiaire ont été récurrentes.

# Se concerter

AU PLUS PRÈS DE SON ÉCOSYSTÈME, LA CGF S'APPLIQUE À DÉVELOPPER UNE ÉCOUTE ACTIVE ET UNE DÉMARCHE CONSTRUCTIVE AVEC LES ACTEURS CLÉS DE SON ENVIRONNEMENT SUR DE GRANDS DOSSIERS STRUCTURANTS EN PARTICIPANT À DES GROUPES DE TRAVAIL ET EN CRÉANT DES ÉVÉNEMENTS.

## INTERLUD+

### + d'InTerLUD pour une logistique urbaine + réaliste

En 2023, le programme InTerLUD a pris une nouvelle dimension avec « InTerLUD+ » qui vise à intensifier la dynamique impulsée par ce programme pour les 4 années à venir avec pour objectif d'amplifier encore la démarche et d'accélérer la mise en œuvre des actions. Une ambition portée par la réussite d'InterLUD sur le terrain. Plus de 40 collectivités sont aujourd'hui engagées dans une démarche de concertation avec les partenaires économiques, et bientôt 20 de plus. InTerLUD+ porté par ROZO, le Cerema et Logistic Low Carbon, filiale de la CGF, se déploie en 3 temps : un diagnostic de la logistique urbaine, puis une concertation pour co-construire le plan d'action et enfin la signature d'une charte de logistique urbaine durable.

## REP

### La commission Environnement CGF « contribue »

La commission environnement de la CGF a été amenée à élaborer plusieurs contributions sur la thématique des REP.

Tout d'abord, celle concernant la mission d'évaluation de la loi AGECE qui a permis de faire un bilan des obligations des entreprises du commerce de gros (réemploi, REP, emballages, don, etc.). Puis, tout le travail d'élaboration de la future REP des Emballages Industriels et Commerciaux, pour lequel un groupe de travail spécifique a été créé, les grossistes étant concernés au titre de producteurs et d'opérateurs. Enfin, la commission a soumis sa contribution à la mission d'inspection interministérielle des REP dans la perspective d'une réforme profonde du système.



## InTerLUD+ en 3 chiffres clés

# 61

### territoires urbains

accompagnés dans l'élaboration de chartes LUD et la mise en œuvre de 120 actions opérationnelles

# 700

### acteurs publics et privés

formés à la logistique urbaine grâce à 7 nouveaux parcours de formation hybrides (présentiel/distanciel)

# 6

### projets innovants et opérationnels

de logistique urbaine durable pour les EPCI et les acteurs économiques

Pour plus d'informations rendez-vous sur [interlud.green](https://interlud.green)



## CCN 3044

### Séminaire social annuel : un rendez-vous constructif

Depuis 2 ans, dans le cadre de la CCN 3044 dont elle est gestionnaire, la CGF organise un séminaire social annuel. Ce moment important d'échanges et de concertation sur des sujets structurants a réuni une quarantaine de participants : DRH, juristes en droit social, chefs d'entreprise et délégués généraux de fédérations. Ils ont réfléchi et travaillé en ateliers sur le sujet des minima conventionnels et les moyens de réviser la classification actuelle pour la rendre plus lisible pour les entreprises et les salariés. Ce séminaire a été le point de départ d'une négociation de branche sur le sujet. Prochain séminaire le 1<sup>er</sup> octobre 2024 à Paris.

# Décarbonner

LA CGF SE MOBILISE DEPUIS LONGTEMPS DANS LES TRAVAUX DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA DÉCARBONATION DU TRANSPORT ROUTIER POUR Y DÉFENDRE LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR. LE SECTEUR EST ET RESTERA ENGAGÉ POUR LE VERDISSEMENT DE SES FLOTTES.



## Programme EVE 2

### Point d'étape et perspectives

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE) créé en 2018 par l'ADEME vise à accompagner l'ensemble des entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. La CGF s'est engagée très tôt dans cette démarche, qui s'appuie sur des dispositifs spécifiques et sur une plateforme d'échange de données environnementales du transport permettant à chaque entreprise de connaître précisément son impact environnemental. Le programme EVE se poursuit et est reconduit en l'état jusqu'en décembre 2025.

### Engagements Charte Objectif CO<sub>2</sub>

**3 600**  
poids lourds

**1 200**  
véhicules  
utilitaires légers

**4 800**  
véhicules  
grossistes  
engagés

## Ambition décarbonation

### Un bilan GES c'est bien, **décarboner avec EVE, c'est mieux**

Aujourd'hui, les entreprises du commerce de gros souhaitent un appui plus poussé pour élaborer un plan de réduction efficace de leurs émissions. Si un bilan de gaz à effet de serre (GES) apporte une vision globale des émissions liées à l'activité du grossiste, le programme EVE - Objectif CO<sub>2</sub> va bien au-delà de l'empreinte carbone des activités de livraison. Il prend en compte tous les paramètres de transport et d'activité de manière fine, par groupe de véhicules et par prestation client. Objectif CO<sub>2</sub> permet à l'entreprise de s'engager dans une trajectoire de décarbonation fondée sur des actions reconnues par l'Ademe et les pouvoirs publics, de bénéficier d'un accompagnement de proximité avec un expert EcoCO<sub>2</sub> en région et d'être guidé vers des actions en partie subventionnables. La CGF soutient et promeut auprès des fédérations adhérentes la démarche Objectif CO<sub>2</sub> proposée par l'Ademe, qui est à la fois complémentaire au Bilan Carbone® et plus poussée sur la partie données Transport et plan d'actions.



## Verdissement des flottes

### POUR UNE FEUILLE DE ROUTE RÉALISTE...

Responsable et engagé, le commerce de gros souhaite parvenir à des trajectoires de mix énergétique agréées par les différents acteurs, pour la mise sur le marché de véhicules verts à horizon 2025, 2030 et 2040. Construire des stratégies de verdissement réalistes et efficaces est une priorité pour la CGF, dont les entreprises ont besoin de visibilité sur l'offre des constructeurs, le développement des réseaux d'avitaillement et la disponibilité énergétique...

# Élargir nos horizons

PLUS QUE JAMAIS DANS UN CONTEXTE DE CRISE POLITIQUE, GÉOPOLITIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET INFLATIONNISTE, LA CGF EST ATTENTIVE ET ENGAGÉE POUR SUIVRE, ANALYSER ET CONTRIBUER À INFLUENCER DES DÉCISIONS EUROPÉENNES QUI RISQUENT D'AVOIR UN IMPACT SUR LES ACTIVITÉS DES GROSSISTES ET CELLES DU COMMERCE INTERNATIONAL.



## Rétrospective 2023-2024

### Pour une Europe qui entreprend !

Les élections européennes de juin nous offrent l'opportunité de regarder dans le rétroviseur de cette année marquée par la fin de mandature. Malgré un contexte international compliqué, l'Europe a gardé le cap pour préserver des ambitions jugées fondamentales pour l'avenir de l'Europe au niveau environnemental et technologique. Cependant, les textes phares du Pacte vert comme le MACF (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) ou encore le RDUE (règlement sur la déforestation) ont mis en lumière les difficultés administratives et techniques rencontrées par les entreprises et appellent un suivi vigilant et actif sur la mise en œuvre. En plus des textes liés au Pacte vert, la Commission a été prolifique en textes

réglementaires. Parmi les nombreux dossiers législatifs, le règlement sur les retards de paiement ou le règlement sur la directive sur le droit de vigilance ont rythmé les actions des équipes du MEDEF.

Fort des retours terrains de ses adhérents, le MEDEF a multiplié les échanges avec les autorités publiques françaises et européennes. Pour éclairer le débat en ce début de nouvelle mandature, il a élaboré un manifeste identifiant les 30 propositions phares pour construire une Europe plus forte économiquement. La prochaine mandature devra voir ma mise en œuvre des textes et éviter de retomber dans une inflation normative pouvant créer des impacts négatifs sur l'écosystème économique.

*Afin d'alimenter ce débat, le MEDEF a lancé un Tour de France pour aller à la rencontre des territoires et une REF Europe le 28 mars à Paris. Une audition des candidats têtes de liste aux élections s'est tenue le 18 avril.*

EN PARTENARIAT AVEC  
Mouvement  
des **Entreprises**  
de France

## Délais de paiement

### Quand l'Europe s'en mêle...

Un projet de règlement européen déposé en septembre 2023 envisage de faire passer tous les délais de paiement à 30 jours, dans toute l'Europe. Considérant qu'il y a là une vraie confusion entre délais de paiement et lutte contre les retards de paiement, que la création d'une autorité de régulation dans chacun des 27 pays serait complexe, alors que la France dispose déjà de la DGCCRF et que, dans sa mise en place cette mesure aurait des effets délétères, financiers entre autres, pour les TPE et PME du secteur, la CGF est contre. Si la création d'une autorité de régulation dans chacun des 27 pays sur le modèle de la DGCCRF en France serait une avancée intéressante, il y a dans ce projet une vraie confusion entre lutte contre les retards de paiement et les délais de paiement. En effet, la mise en place de ce délai aurait des effets financiers négatifs, en particulier sur les trésoreries des entreprises, notamment des TPE/PME. La CGF œuvre donc pour les délais applicables en France soient adoptés dans le projet pour maintenir une réelle stabilité.

## CCN de l'import export

Des négociations dynamiques :

- accord relatif aux minima conventionnels
- avenant relatif au champ d'application de la CCNIE
- accord relatif à la définition des catégories de bénéficiaires de la protection sociale complémentaire

En cours :

- négociation sur la révision des classifications



## CGF, Confédération des Grossistes de France

29-31 rue St-Augustin  
75002 Paris

Tél. : 01 44 55 35 00  
contact@cgf-grossistes.fr  
www.cgf-grossistes.fr



Pour plus d'informations sur l'actualité de la CGF et du  
commerce de gros, inscrivez-vous à notre newsletter.

Parution : juin 2024  
Conception, création : Cithéa  
Rédaction : Pôle R, équipe CGF  
Crédits photographiques : Nicolas Kalogeropoulos, iStock, CGF, AKTO, D.R.  
Imprimeur : Copyprint

